L'arrivée du président de la République

Le président de la République arrive à la gare à 2 h. 45, suivi de sa maison civile et militaire. Sur la place de la gare, les soldats rendent les honneurs. Les clairons et les tambours battent aux champs.

Les ministres, M. Combes en tête, les présidents des deux Chambres, le général Florentin, grand-chancelier de la Légion d'honneur, le général Faure-Biguet, gouverneur militaire de Paris; les deux préfets, les présidents du Conseil général et du Conseil municipal, MM. Gay, président du Conseil d'administration, et de Larminat, directeur de la Compagnie de l'Ouest, l'y ont précédé.

M. Loubet est souriant et un peu nerveux. M. Combes paraît complètement étranger à la cérémonie; son esprit erre, sans doute, là-bas, autour des souvenirs qu'il fait détourner. Le général André tape sur les épaules de ses collègues et les apostrophe de petits mots aimables. M. Pelletan a passé un peigne soigneux dans la forêt vierge qui lui sert de barbe. M. Trouillot se hausse sur ses talons, pour ne rien perdre de sa petite taille; son plastron, d'une blancheur éblouissante, semble arriver de Londres en directe ligne.

L'arrivée du roi

A 3 heures, le canon du Mont-Valérien tonne. Une batterie, qui a pris position sur l'Esplanade des Invalides, lui répond. La salve réglementaire de 101 coups de canon sera achevée de telle façon que le dernier coup retentira au moment où la daumont pénétrera dans l'ambassade d'Angleterre, devenue pour quelques jours palais royal.

Mais le train royal est entré en gare. M. Loubet s'avance vers la portière du wagon-salon mis par lui à la disposition du souverain. Edouard VII descend d'un pas assez agile pour son embonpoint.

Sa figure est radieuse, bien qu'elle porte les traces d'une assez grande fatigue. La suite du roi est composée de six hauts fonctionnaires : l'honorable C. Hardinge, ministre plénipotentiaire; le major général sir Stanley Clarke, maître de la cour en fonction; l'honorable H. Lambton, contre-amiral, premier aide de camp; l'honorable S. Fortescue, capitaine de la garde, et le capitaine Ponsonby, tous deux écuyers ordinaires du roi. La suite comprend encore sir Francis Laking, le médecin bien connu, qui ne quitte jamais le roi depuis sa maladie, enfin M. de Martino, un peintre de nationalité italienne, qui fut attaché à la cour sous le règne de la reine Victoria.

Fraternellement confondus avec les officiers anglais, nous apercevons les membres de la mission française qui sont allés recevoir le roi à Dijon. L'amiral Fournier, le général de Lacroix, commandant de l'Ecole de guerre, et le commandant Chabaud, de la maison militaire de M. Loubet.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Edmund Monson, qui, lui aussi, est allé à Dijon à la rencontre de son souverain, descend presque sur ses talons.

La première entrevue

Edouard VII est en grande tenue de feld-maréchal anglais — tunique rouge, casque d'or avec panache de plumes blanches retombantes, bottes à l'écuyère. Il porte en sautoir le grand cordon de la Légion d'honneur. Notre royal visiteur a vraiment grande mine, et la première impression qu'il produit est excellente.

Les deux chefs d'Etat échangent une large et cordiale poignée de mains et des compliments.

— How are you? interroge avec un sourire M. Loubet.

— Very well, répond non moins souriant Sa Majesté. Belle journée! et charmant voyage!

Avant de quitter la gare, le roi et le président, aux accents du *God save the King*, suivi de la *Marseillaise*, passent devant une compagnie d'honneur de la garde, avec le drapeau, commandée par le colonel.

Puis le président de la République, ayant à sa droite le roi d'Angleterre, sort sur la place de la gare.

Toutes les fenêtres sont décorées de drapeaux et garnies de curieux. Une acclamation immense retentit. On crie : « Vive le roi! Vive Edouard VII! Vive l'Angleterre! Vive la France! » et même : « Vive la République! Vive Loubet! » mais surtout : « Vive l'armée! ».

Le départ pour l'ambassade

Devant la gare, les honneurs sont rendus par le gouverneur militaire de Paris, qui est monté à cheval aussitôt après sa présentation au roi. Il a auprès de lui son chef d'état-major, le général Pianiol.

Les deux chefs d'Etat s'installent seuls dans le landau attelé à la daumont.

Les personnages officiels prennent place dans cinq calèches et huit landaus. C'est le 1er cuirassiers qui escorte le cortège. Le colonel chevauche à la hauteur du landau royal, et le piqueur Troude, plus fier qu'Artaban, caracole en avant, semblant dire à la foule : « Admirez-moi; ne suis-je pas mieux que tous ces personnages officiels? »

Sur tout le parcours, les troupes forment la haie, l'infanterie domine. Mais aux grandes artères, comme à la Porte Dauphine, à l'Etoile, au rond-point des Champs-Elysées, place de la Concorde, sont massées l'artillerie et la cavalerie.

Six musiques militaires, au passage du cortège, jouent l'hymne anglais et la *Marseillaise*. Les troupes rendent les honneurs et les trompettes sonnent aux champs. La foule est maintenue par un cordon d'agents ou de municipaux, échelonnés à un mètre derrière les soldats.

L'accueil général est empreint d'une curiosité courtoise et quelquefois sympathique.

La foule est particulièrement dense autour de l'arc de triomphe et avenue des Champs-Elysées.

C'est de ce côté que les milliers d'Anglais venus à Paris pour saluer leur souverain se sont massés. Ils manifestent avec une conviction touchante. Les Parisiens eux-mêmes y mettent de la bonne volonté et, à certains endroits, les acclamations atteignent jusqu'à l'enthousiasme.

Echange de visites

Le cortège est arrivé à l'ambassade d'Angleterre à 3 h. 30.

Après de nouvelles présentations, M. Loubet est rentré à l'Elysée.

A 5 heures, Edouard VII remonte en voiture accompagné de sir Edmund Monson et se rend à l'Elysée où le président le reçoit dans le grand salon doré entouré seulement des membres de sa maison civile et militaire.

Le retour à l'ambassade s'effectue sans incident sous les regards curieux d'une foule nombreuse qui garde là plus parfaite courtoisie.

Ce soir, représentation à la Comédie-Française. On jouera *L'autre danger*.

En résumé, Sa Majesté Edouard VII peut, avec juste raison, se déclarer satisfaite de cette première journée.

A. JANNE.

LES DECORATIONS A PARIS

A l'ambassade d'Angleterre, on a installé un énorme motif lumineux qui orne la porte d'entrée (monogramme d'Edouard VII surmonté de la couronne royale).

A l'ambassade devenue « palais royal », le pavillon royal d'Angleterre — *the royal standard* — est arboré sur l'ambassade. Ce drapeau, qui mesure 5 mètres de long sur 3 mètres de large, est rouge et or.

Dans la rue de la Paix, la place Vendôme, la rue de Castiglione, les hauts mâts blancs, avec leurs gigantesques couronnes ou leurs guirlandes de fleurs, sont intallés.

Une des maisons de la place Vendôme est splendidement décorée. Au-dessus de la porte se lit cette inscription :

WELCOME TO THE KING
(*Bienvenue au roi*)

timbrée de la couronne royale. Toutes les fenêtres sont garnies et encadrées de plantes vertes et des fleurs les plus rares. La cour de l'immeuble est ornée de hauts candélabres entre lesquels courent des garnitures de lampes électriques.

Les motifs ornementaux lumineux sont disposés tout le long de la rue de Castiglione et de la rue Royale, en passant par la place Vendôme.

Quatre grands portiques, aux doubles mâts blancs, couronnés royales lumineuses et colliers de perles lumineuses, seront disposés à chaque extrémité des deux rues, où se trouvent situés les magasins fréquentés par le monde « select ».

Dans les intervalles, sont placés des portiques formés de lampes blanches, sauf une rangée, qui est composée de lampes de couleurs cachées dans de la verdure. Un « mai » de feuillage est suspendu au milieu.

L'Opéra reçoit la décoration du 14 juillet, avec les drapeaux anglais en plus. Le Cercle militaire est tapissé de faisceaux aux couleurs des deux pays.

La décoration, il faut le dire, se renferme dans les quartiers des Champs-Elysées, de la Madeleine et de l'Opéra. En dehors de ces limites, il n'y aura guère de décorés et d'illuminés que les édifices officiels et, çà et là, quelques établissements anglais. Mais les rues que parcourra le souverain présenteront vraiment un aspect magnifique.

Dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, en outre de la décoration d'ensemble dont les commerçants ont pris l'initiative, nombre d'hôtels particuliers seront ornés d'élégants motifs lumineux.

Dans tous les quartiers, les drapeaux anglais et français apparaissent de plus en plus nombreux. Çà et là, à côté du drapeau national anglais, rouge avec un carré multicolore dans le coin supérieur, contre la hampe, on découvre le drapeau royal, rouge et jaune, avec les léopards d'Angleterre, les lions d'Ecosse, la harpe d'Irlande. Nombre de commerçants anglais ne se sont pas contentés d'arborer des faisceaux de drapeaux: ils ont décoré leurs magasins avec des guirlandes de verdure.

Le « God save the king »

Une extraordinaire animation règne dans le « Croissant », où les camelots, aux carrefours, s'essayent à chanter les chansons ou à les accompagner sur un violon ou une mandoline. Des groupes se forment, on bavarde, on commente un peu, oh! pas méchamment, le voyage d'Edouard VII, puis on finit par écouter et, parfois, on achète.

Ce qui s'écoule déjà et surtout de cette littérature de circonstance, c'est d'abord la traduction du *God save the King* (*Dieu garde notre roi*). En voici le premier couplet :

Longue vie au noble roi!
Dieu garde notre roi.
Dieu garde le roi!
Rends-le victorieux.
Heureux et glorieux.
Que long son règne soit,
Dieu garde le roi.

AUTOUR DU VOYAGE

Le roi Edouard VII parti hier matin à 9 h. 40 de Rome est arrivé ce matin à 3 h. 30 par le train royal, à Modane, accompagné par les hauts fonctionnaires de la Compagnie italienne et par M. Rossi, commissaire de la sûreté publique en Italie.

En gare attendaient M. Paoli et ses inspecteurs, ainsi que MM. Pellieux, Du Pont, Delporte, Buquet et Courtois, appartenant au haut personnel de la Compagnie P.-L.-M., qui ont pris place dans le train royal.

Le train est reparti pour Dijon, sans incident.

A Aix-les-Bains

Le roi d'Angleterre est passé à la gare d'Aix-les-Bains ce matin à 6 heures.

L'accès de la gare avait été complètement interdit, même à la colonie anglaise, nombreuse à Aix-les-Bains, quoiqu'elle eût sollicité la faveur d'être admise pour saluer le roi.

Seul, M. Mottet, maire, a été admis sur les quais et a remis à une personne de la suite du roi une adresse d'hommages de la municipalité, avec un magnifique album, représentant les vues principales des sites visités par la reine Victoria, pendant ses séjours à Aix-les-Bains.

A Dijon

Dijon, 1er mai. — Le train portant le roi d'Angleterre, et dont la machine est ornée de drapeaux anglais et français, entre en gare à dix heures, en avance de deux minutes.

La musique du 27e joue le *God save the king*, puis la *Marseillaise*. Les troupes rendent les honneurs.

Edouard VII descend du train. Il est reçu par sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre, M. Louis Michel, préfet de la Côte-d'Or, le général Rau et le maire de Dijon lui sont présentés.

Le préfet de la Côte-d'Or, au nom du gouvernement de la République qu'il représente, déclare qu'il a l'honneur de saluer Sa Majesté le roi d'Angleterre et de lui souhaiter la bienvenue à son entrée officielle sur le territoire français.

M. Fournier, maire de Dijon, dit qu'il est heureux, au nom de la ville, de saluer le roi d'Angleterre à qui il souhaite la bienvenue.

Le roi simplement, remercie le préfet et le maire. Puis, accompagné de l'ambassadeur d'Angleterre et des officiers d'ordonnance, il passe devant le front des troupes et salue le drapeau en portant la main à sa casquette, car il est en uniforme d'officier de marine.

Le roi Edouard VII remonte ensuite dans son wagon-salon; les personnages de sa suite prennent place dans les autres voitures du train, qui se remet en marche à 10 h. 15 aux accents du *God save the king* et de la *Marseillaise*.

Les quais avaient été interdits au public. Aucun incident ne s'est produit. Aucun cri n'a été poussé.

Programme officiel du séjour du roi d'Angleterre à Paris

DEUXIÈME JOURNÉE

SAMEDI 2 MAI

10 h. matin. — *Revue à Vincennes.*

Itinéraire. — Aller : rue Royale, rue de Rivoli et Saint-Antoine, place de la Bastille (côté droit), rue de Lyon, avenue Daumesnil, porte de Picpus. Dans le Bois : route des Tribunes, route de la Tourelle à Gravelle, route de la Ferme.

Retour. — Dans le Bois : route de la Ferme, route de la Pyramide, esplanade du Château, avenue Daumesnil, rue de Lyon, rue Saint-Antoine, rue de Rivoli.

11 h. 30. — *Réception à l'Hôtel de Ville.*

Retour à l'ambassade par la rue de Rivoli et l'avenue de l'Opéra, etc.

Midi. — *Déjeuner intime à l'ambassade.*

3 h. 30. — *Courses à Longchamp.*

Itinéraire. — Aller et retour : rue Royale, place de la Concorde, Champs-Elysées, avenue du Bois. Dans le Bois : route de Suresnes, allée de Longchamp au lac; allée de Longchamp, carrefour de Longchamp, route des Tribunes.

8 heures. — *Dîner de gala à l'Elysée et représentation de gala à l'Opéra.*

Itinéraire. — Aller : rue Royale, boulevards, place de l'Opéra, rue Halévy (entrée par la porte des abonnés).

Retour : place de l'Opéra, rue de la Paix, rue Castiglione, rue de Rivoli, rue Royale.

TROISIÈME JOURNÉE

DIMANCHE 3 MAI

Midi. — *Déjeuner au ministère des Affaires étrangères.*

Itinéraire. — Aller et retour : rue Royale, place de la Concorde, pont de la Concorde, quai d'Orsay.

7 heures soir. — *Dîner de gala, à l'ambassade, offert par le roi au président.*

QUATRIÈME ET DERNIÈRE JOURNÉE

LUNDI 4 MAI

8 h. 30 matin. — *Départ de la gare des Invalides.*

Itinéraire. — Faubourg Saint-Honoré, avenue de Marigny, avenue Nicolas, pont Alexandre III.

L'AFFAIRE DREYFUS

Une lettre d'Esterhazy

Un rédacteur du *Bœrsen Courrier* avait prétendu avoir interviewé Esterhazy. Celui-ci lui aurait avoué nettement être l'auteur du bordereau attribué à Dreyfus. Or, l'interview du journal prussien est un faux.

M. Esterhazy a adressé à M. Geoffroy, correspondant du journal espagnol, le démenti le plus formel.

Encore un canard aux ailes coupées!

COUR DE CASSATION

LES SÉCULARISATIONS DES ANCIENS RELIGIEUX

La Chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Lœw, après deux jours de délibération, a rendu, cette après-midi, ses arrêts dans les quatre pourvois formés contre quatre arrêts rendus par la Cour d'Aix, acquittant les anciens religieux Salésiens poursuivis pour infraction à la loi sur les associations.

La Cour est allée plus loin que ne lui demandait le procureur général, puisqu'il avait conclu au rejet de certains pourvois; elle a cassé les quatre arrêts, jugeant qu'ils n'étaient pas suffisamment motivés.

La Cour d'Aix avait proclamé que les prévenus n'avaient pas eu d'intention frauduleuse puisqu'ils établissaient qu'ils avaient fait des démarches pour être relevés de leurs vœux, qu'ils avaient été sécularisés et qu'ils pouvaient considérer comme acquis le but ainsi poursuivi par eux.

La Chambre criminelle estime que ces constatations de fait ne suffisaient pas pour démontrer l'absence d'intention frauduleuse. La soumission aux vœux religieux n'est, d'après la Cour, qu'un des éléments de l'état de congréganiste.

Lors donc que, comme dans les espèces jugées par la Cour d'Aix, il est établi que la vie en commun a continué dans les mêmes lieux et en vue de l'accomplissement des mêmes œuvres, il appartient aux Cours et tribunaux d'apprécier si ces faits n'impliquent pas la persistance de l'état de congréganiste même lorsque le prévenu se prétend affranchi de ses vœux religieux.

Il y a là, dit la Chambre criminelle, une présomption de fait que le prévenu doit faire disparaître en faisant la preuve qu'il a rompu tout lien avec la Congrégation pour pouvoir bénéficier d'un acquittement.

On voit donc que la Cour n'a pas admis la [illegible] dans son rapport au sujet de l'une des affaires soumises à la Cour suprême.

Cette théorie pouvait se résumer ainsi :

La vie en commun ne suffit pas pour établir que d'anciens congréganistes, qui déclarent avoir rompu tout lien avec la Congrégation, ont continué à faire partie de cette Congrégation.

La loi civile ne reconnaît pas les vœux religieux. La conscience seule peut donc délier ceux que la conscience seule avait engagés. Un congréganiste, qui affirme avoir cessé de l'être, doit donc être cru sur son affirmation, à moins qu'on ne fasse contre lui la preuve contraire.

La Chambre criminelle en proclamant que la vie en commun, en vue de l'accomplissement des mêmes œuvres, constitue une présomption de fait de la persistance de l'état de congréganiste, et, en mettant la preuve contraire à la charge des prévenus, a adopté une théorie diamétralement opposée.

C'est le renversement de toutes les théories de la preuve en matière criminelle.

La connaissance des quatre affaires cassées est renvoyée devant une autre Cour d'appel qui sera désignée en Chambre du Conseil.

Si cette Cour acquitte les prévenus, l'affaire reviendra devant la Cour de cassation toutes Chambres réunies, qui aura, elle, le dernier mot.

Voici l'un des arrêts :

Attendu que l'arrêt attaqué ne méconnaît pas qu'antérieurement à la loi de 1901, les prévenus appartenaient à la Congrégation non autorisée des Salésiens;

Attendu que cette Congrégation n'a formé aucune demande d'autorisation relativement à l'établissement visé par les poursuites et que cependant lesdits prévenus se sont continués à vivre en commun dans le même établissement où ils exercent les mêmes fonctions en vue de perpétuer les mêmes œuvres de bienfaisance;

Attendu que pour prononcer leur relaxe la Cour d'appel d'Aix affirme que les prévenus ont voulu cesser d'être des congréganistes et croient vainement trouver la preuve de leur sincérité et de leur bonne foi dans cette triple circonstance qu'ils ont sollicité et obtenu leur sécularisation sous l'autorité diocésaine, renoncé à leurs vœux et à la Congrégation dont ils faisaient partie, et que d'autres Salésiens qui n'ont pas consenti à se soumettre aux mêmes formalités se sont dispersés et ont quitté l'établissement;

Attendu que la persistance de la vie commune dans les conditions précitées contredit les appréciations formulées dans l'arrêt attaqué et implique que les prévenus ont commis le délit prévu et réprimé par les articles visés aux moyens.

D'où il suit que l'arrêt attaqué a violé lesdits articles.

Par ces motifs.

LE REFUS DE Mme LA DUCHESSE D'UZÈS

Nous avons maintenant l'explication du refus de Mme la duchesse d'Uzès à l'invitation reçue de M. le président de la République pour le gala de l'Opéra. Elle l'a confiée à notre confrère de la *Libre Parole*, M. Gaston Méry.

Mme la duchesse a eu le regret d'être mise, par un engagement antérieur, dans l'impossibilité de se rendre à l'aimable invitation de M. Loubet.

Les prévenances de M. le juge d'instruction de Rambouillet avaient devancé celles de M. le président de la République.

Seulement, le chef de l'Etat convoitait la duchesse à entendre le *Cid*, tandis que le magistrat la citait à comparaître devant lui pour avoir à répondre à l'accusation d'avoir contrevenu à la loi du 4 décembre 1902, et de s'être ainsi rendue coupable d'ouverture ou de refus de fermeture d'une école libre. Chacun a l'amabilité qu'il peut.

Mais Mme la duchesse a fait passer le devoir avant le plaisir, et donné la préférence à M. le juge d'instruction.

Au surplus, nous lui laissons la parole :

— Voici les documents, a-t-elle dit à notre confrère. Ceci est la lettre que j'ai reçue de l'Elysée. En même temps que je recevais cette invitation de M. Loubet, je recevais une convocation d'un juge d'instruction de Rambouillet. La chose était vraiment étrange. Je me suis rendue à la convocation du juge et j'ai renvoyé l'invitation au président de la République. Je ne voudrais pas être désagréable à M. Loubet que je n'entends point viser personnellement, mais je vous avouerai en toute franchise que j'étais plus honorée de la première que de la seconde.

— Et pourquoi cette convocation?

— La convocation du juge était relative à la loi du 4 décembre 1902. Il paraît que j'ai commis une infraction à cette loi... Mais, chut! J'ai refusé de répondre au magistrat, en dehors de la présence de mon avocat. La loi m'en donnait le droit. Il l'a reconnu, et l'interrogatoire a été remis. Quand cet interrogatoire aura eu lieu, si vous le désirez, je vous en répéterai l'essentiel. Je crois plus convenable de ne rien vous dire sur les faits qui ont motivé l'intervention du Parquet de Rambouillet, avant d'avoir répondu au juge d'instruction. Mais pour ce qui est de mon refus d'assister au gala, je puis vous dire, dès maintenant, tout ce que j'ai sur le cœur. Ma lettre au président, dont voici le brouillon, indiquait seulement le sentiment qui a dicté mon refus. Il suffisait de l'indiquer, n'est-il pas vrai?

Au surplus, Mme d'Uzès n'a fait aucune difficulté d'avouer sa répugnance de se divertir en compagnie du monde officiel pendant que des milliers de Français et de Françaises, religieux et religieuses, sont pourchassés et abreuvés de douleur. Les raisons de son refus sont d'une haute portée et d'un salutaire enseignement :

— Même si son invitation n'avait pas coïncidé avec la convocation du juge, je l'aurais déclinée. J'estime que ce n'est pas au moment où le gouvernement persécute et pourchasse comme des malfaiteurs des Sœurs qui se sont vouées à l'éducation des enfants, des religieux dont tout le crime est de s'adonner à la prière et à la charité, que de bons Français peuvent accepter de prendre part à des fêtes organisées par ce gouvernement. Pas une minute, je n'ai eu la pensée que je pouvais prendre une autre attitude que celle que j'ai prise. Je n'ai pas eu grand mérite à cela.

LE CHANTAGE CONTRE LES CHARTREUX

M. de Valles a reçu hier après-midi la visite de M. de Mandat-Grancey au sujet d'un article paru dans le *Soleil* sous la signature de M. Cornigliion, et dont nous avons déjà parlé.

M. Cornigliion avait raconté une démarche extrêmement bizarre qui fut faite, en janvier dernier, après du Père procureur de la Grande-Chartreuse, par un individu qui se faisait appeler Delaporte.

Ce Delaporte, se disant l'envoyé d'un groupe de catholiques, dont M. de Mandat-Grancey, voulait, sous prétexte de pousser les Chartreux à sauver la marque de leur liqueur par une vente fictive, avoir un tête-à-tête du Père procureur laissant supposer que les religieux consentaient à se servir de ce subterfuge. M. Mandat-Grancey a déclaré ne pas connaître ce Delaporte, qui s'appelle en réalité Poireau.

Le P. Roy, dans sa déposition au juge d'instruction de Grenoble, a demandé que la justice fasse la lumière sur la démarche plus que suspecte qu'il a faite auprès d'eux. Venait-il de la part de quelqu'un? Qui lui avait donné le permis de chemin de fer dont il s'est servi?

LE PROCÈS LEMARESCAL

Le procès du P. Lemarescal devant la Cour de Rennes a donné lieu hier à une manifestation.

Quelques étudiants socialistes et francs-maçons ayant tenté de conspuer le vaillant religieux, 2000 personnes, composées en majorité d'étudiants en droit et en médecine et d'ouvriers, ont acclamé le P. Lemarescal aux cris de : « Vive la liberté! »

Quelques arrestations ont été opérées.

On prévoit une manifestation encore plus imposante pour mercredi prochain, jour où la Cour rendra son arrêt.

LOURDES

(*Par télégrammes de notre envoyé spécial*)

Les dernières cérémonies

Lourdes, le 1er mai.

La dernière grande cérémonie du pèlerinage a été présidée hier jeudi en plein air par les évêques de Tarbes, de Montauban et un évêque du Canada.

Après la procession des 500 prêtres, membres du pèlerinage, et le défilé merveilleux sous un beau soleil de toutes les bannières, Mgr Schepler a remercié avec émotion les milliers d'hommes venus à Lourdes.

Quand la bénédiction du Saint Sacrement fut terminée et que le clergé se fut retiré, on acclama M. Lasies. Celui-ci dut monter sur une chaise. Dans une belle envolée il a recommandé à tous de ne faire aucune manifestation politique et de prier beaucoup. On ne vient à Lourdes que pour cela. Quant à lui, ajoute-t-il, il est venu comme catholique et citoyen, et il se défendra bien de rien faire qui encourage une manifestation. Il n'oubliera ni son mandat ni son devoir quand il faudra protester; mais ici ce n'est pas le lieu.

Très applaudi, ce fut avec peine qu'il se fraya un passage à travers la foule compacte.

Le pèlerinage a été clôturé ce matin par une messe au rosaire et par la bénédiction du Saint Sacrement. Dès hier soir, les pèlerins ont quitté Lourdes. Les derniers trains partent ce matin.

La pluie n'a cessé de tomber pendant toute la nuit et toute la matinée.

Les pèlerins quittent Lourdes ravis des belles et imposantes manifestations religieuses qui ont eu lieu tous ces jours-ci. Ils garderont longtemps le souvenir de la foi et de la piété de cette multitude d'hommes. Ils auront plus de courage pour défendre leur foi et plus d'espérance dans un avenir meilleur.

L. B.

Le Syndicat d'initiative

Le Syndicat d'initiative des Hautes-Pyrénées, réuni en séance extraordinaire, a décidé de s'associer aux démarches à faire auprès des pouvoirs publics afin que la grotte de Lourdes et ses sanctuaires continuent à être ouverts aux pèlerinages et aux cérémonie du culte.

LE PROCÈS DES INSTITUTEURS DE LA MEUSE

Verdun, 1er mai. — De notre correspondant :

M. Poincaré, atteint d'appendicite, fait demander la remise du procès des instituteurs contre le *Gaulois* et le colonel Rousset qui devait venir vendredi prochain. L'affaire sera probablement renvoyée à deux mois.

S. Em. le cardinal Labouré

Nous avons à titre d'information reproduit une note inquiétante donnée par un journal sur la santé du vénérable cardinal.

C'est pour nous une grande joie d'apprendre de lui-même que cette nouvelle fantaisiste ou malveillante dans son origine ne repose sur aucun fondement.

Et nous sommes heureux, en l'annonçant, de redire à Son Eminence l'admiration qu'a provoquée sa noble lettre dont nous avons eu la consolation de publier hier de si beaux extraits.

ÉCOLE RELIGIEUSE

Les fêtes de Jeanne d'Arc

La fête traditionnelle de Jeanne d'Arc, pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, aura lieu dans cette ville les 7 et 8 mai.

NN. SS. l'archevêque d'Albi et les évêques de Cahors et de Verdun y assisteront; le panégyrique de la Libératrice sera prononcé par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Dimanche 3 mai, des fêtes solennelles en l'honneur de Jeanne d'Arc seront aussi célébrées à la cathédrale d'Evreux, sous la présidence de NN. SS. les évêques de Bayeux et d'Evreux. La cathédrale est décorée avec un goût exquis aux couleurs et aux armes du Pape, de Jeanne et de la France.

La veille au soir, M. le chanoine Debout donnera dans la salle du Comité catholique une conférence sur l'héroïne.

POUR LES ŒUVRES

M. J. Odelin adresse la lettre suivante au président de l'Automobile-Club de France :

En présence des charges nouvelles que la guerre religieuse m'impose pour soutenir les écoles libres dont on a chassé les Frères et les Sœurs, je suis dans l'obligation de renoncer à toute dépense pour la satisfaction de mes plaisirs personnels.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien accepter ma démission de membre de votre club.

BINLEVE

On nous écrit de la Mayenne :

Les 60 *Pèlerins* ont été enlevés du premier coup dimanche dernier. Je viens donc vous en demander 100 pour dimanche prochain.

Faisons pénitence pour le salut de la France! brochure in-8° de 48 pages, ornée de sept illustrations, bénie et approuvée par S. Em. le cardinal Richard. En vente à Montmartre : prix de l'exemplaire, 0 fr. 25, plus 0 fr. 10 de port; 20 exemplaires, 5 francs; 50 exemplaires, 10 francs; 100 exemplaires, 18 francs (port compris).

S'adresser pour les commandes à M. A. d'Liniers, secrétaire de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence, 38 bis, rue de la Barre, Montmartre.

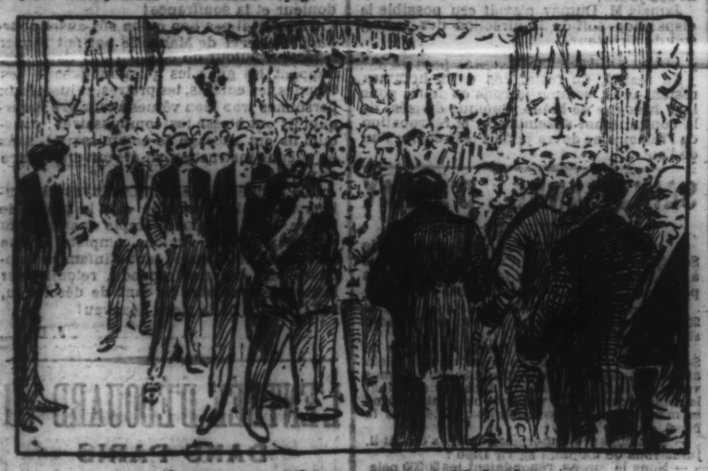

La rencontre d'Edouard VII et de M. Loubet dans le salon de la gare de la Porte Dauphine à Passy

Le cortège gravit l'escalier et pénètre dans le salon de réception. Les journalistes, peu respectueux du protocole, se mêlent aux ministres, aux généraux.

Les personnages officiels français, habitués à cet envahissement, n'y font même pas attention, mais les Anglais paraissent un peu surpris.

Le président de la République présente les grands dignitaires et le roi en suite. Le souverain se contente de s'incliner. Il fait exception pourtant pour le ministre des Affaires étrangères et le général André auxquels il adresse quelques paroles aimables.

M. Trouillot fait une courbette étonnante de souplesse, le général André agite son grand corps, et M. Pelletan esquisse une grimace. Les Anglais gourmés et sanglés saluent comme des automates. En somme, tout se passe le mieux du monde, et le protocole n'a pas trop lieu d'être mécontent.

FEUILLETON DE LA CROIX DU 2 MAI 1903 — 53 —

TERRE NOUVELLE

Mais la nature est si bonne ce soir, si maternelle, que cette évocation de la ruine passée dans le cerveau des trois hommes, avec la rapidité d'une aile noire sur le firmament bleu, sans y laisser de trace. Ramenant des lointains leur regard au champ qui est à leurs pieds, ils goûtent une pure joie à voir des oiseaux se balancer sur des épis courbés. Puis, M. Lepage, toujours cocardier, compare les pavots piqués à la lisière d'une avoine, à des képis de soldats en éclaireurs. Jean distingue, derrière un rideau de rouvres, la chaumière de la mère Mathurine; c'est l'heure où la vieille fait bouillir la soupe, une petite fumée monte entre les branches. Et le fermier se rappelle les paroles de consolation que si longtemps il jugea vaines : « Espère, Massé, espère ».

— Ah! si les paysans comprenaient la beauté de la terre! s'écrie soudain M. le curé.....

— Il est plus facile, répond M. Lepage, de leur en démontrer l'utilité.

— Oui, mais il serait bon, et noble, et chrétien qu'un peu d'idéal vînt s'ajouter aux préoccupations matérielles. Virgile lui-même le souhaitait :

O fortunatos nimium sua si bona norint!...

Cela ne veut pas dire seulement, comme on le traduit d'ordinaire :

« Trop heureux les ruraux, s'ils savaient apprécier le bonheur de vivre à la campagne, s'ils comprenaient que leur vie est plus douce que celle des citadins, qu'ils sont plus libres que les ouvriers d'usines, qu'ils respirent un air plus pur, qu'ils ont des chances de jouir d'une meilleure santé, que leur famille autour d'eux groupée leur garde des trésors d'affection inconnus des isolés. »

Cela signifie également :

« Heureux les cultivateurs, si à la vie paisible qu'ils mènent, ils mêlaient les jouissances spirituelles que procure la contemplation des magnifiques paysages. »

Tout le monde n'est pas poète, je le sais. Et quelques-uns sentent naturellement ce que d'autres sont impuissants à éprouver, même après des années de culture intellectuelle. Mais c'est aux premiers qui hésitent, sou frent d'une compréhension mal définie, à d autres, au plus grand nombre composé d'apathiques, dont la sensibilité serait facile à éveiller, que je voudrais ouvrir les horizons du beau.

— Vous rêvez pour les paysans l'éducation artistique que certaines Sociétés ont déjà entreprise pour les ouvriers des villes?

— Oui.

— Ne craignez-vous pas, en développant leur intellectualité, en affinant leur sensibilité jusqu'à en faire des laboureurs artistes, de leur enlever le goût du travail manuel?

— Mais je n'ai pas du tout l'intention d'en faire des artistes.

— Je sais, vous ne désirez pas qu'ils arrivent à traduire leurs impressions en vers, en prose, ou à transcrire, à l'aide d'un habile pinceau un coin de nature sur une toile. Nous nous comprenons mal. Je veux dire, moi, que si l'ouvrier des champs parvient à jouir des plus secrètes beautés de la terre qu'il cultive, à distinguer dans un paysage les détails, les nuances, l'intérêt de chaque chose, l'harmonie de l'ensemble, s'il prend plaisir à le contempler, si tout cela lui parle, le trouble, l'émeut profondément, du même coup, par une antithèse inévitable, la matérialité de certains travaux lui apparaîtra; il éprouvera un instinctif dégoût à accomplir des actes journaliers dont jusqu'à présent il s'acquittait inconsciemment, quelquefois même avec le vague plaisir émanant de tout labeur qui procure de l'argent.

— Bast! on se raisonne, dit Jean. Les premiers temps où vous fourriez — avec tant de peine — des bribes de science dans ma cervelle, des fumées d'orgueil envahissaient involontairement ma pauvre tête. Une voix que je savais mauvaise, mais que je ne parvenais pas toujours à étouffer m'insinuait : « Toi, un savant, épandre du fumier, tondre des moutons, préparer de la litière aux vaches? travaille encore un peu et tu seras vite bon à occuper un emploi dans un bureau. » Par la suite, je me suis repris, et maintenant, je suis très calme de ce côté-là. Ce n'est pas sur une considération pareille que j'abandonnerai la terre. Il est vrai que je suis sans doute loin du développement intellectuel souhaité par M. le curé.

— Evidemment, reprit M. Lepage, il te reste beaucoup à apprendre. Mais avec ton seul petit bagage, bien des paysans n'auraient pas fait tes justes réflexions, ils n'auraient pas su résister aux trompeuses promesses de la voix du mal, et ils seraient partis. Voilà comment, en croyant inculquer aux campagnards l'amour de la terre, on favorise l'émigration vers les villes.

— Ne vous échauffez pas, dit l'abbé de sa voix douce et comme lointaine. Il me semble d'ailleurs que le débat dévie légèrement. Nous ne parlions d'abord que de l'éducation artistique du peuple.

— L'art est un article de luxe. Tout le monde ne peut pas le le payer.

— Je vous ai concédé tout à l'heure que certains hommes y étaient réhabilités, de par leur tempérament. D'autre part, je me refuse à croire qu'un pauvre dont l'esprit est disposé à l'art, n'en puisse comprendre les notions générales faute d'argent, et que ces notions lui étant apprises un jour ou l'autre, elles lui fassent perdre nécessairement ses vertus de pauvre, son humilité, sa simplicité. Evitons autant que possible les jugements trop raides, et d'un cas particulier n'induisons pas une loi infaillible. Mais je reviendrai à cette partie du débat.

Vous avez agité, mon cher maître, la question de savoir si toute science en général était favorable au peuple ou nuisible.

— Sauf la science de son état. Celle-là n'est pas en cause évidemment. Il serait puéril de prétendre que la connaissance de ce qui concerne l'agriculture fût capable de nuire à un agriculteur. En l'affirmant, je me serais condamné moi-même.

— Mais, songez un peu comme votre opinion est étroite! Vous admettez, n'est-ce pas, qu'il existe une vérité absolue, intangible, et qu'elle a pour centre Dieu. Alors, pourquoi limiter à telle branche, pour telle catégorie d'individus, la recherche de cette vérité, suprême bien, unique source de moralité, de beauté. Tout homme a le droit de connaître les innombrables secrets de la nature, car mieux il connaîtra la création, mieux il appréciera la bonté, la puissance du Créateur. Et cette pensée n'est-elle pas de saint Thomas : « Que Dieu a livré l'univers à l'homme pour qu'il en découvre progressivement toutes les lois et arrive à le dominer de plus en plus? » La lumière fut-elle jamais redoutée du christianisme? C'est l'individu qui fait tort à la science — j'entends par là : l'ensemble des connaissances humaines — mais la science bien comprise ne peut nuire à personne. L'éducation artistique du peuple n'est donc pas un leurre.

— Théoriquement, non; mais dans la pratique, c'est autre chose.

— Pour cette seule raison que nous n'en sommes encore qu'à la période des tâtonnements. Les échecs viennent de là. Quand, par suite des efforts de tous ceux qui ont le devoir d'enseigner, le niveau intellectuel du monde se sera élevé, un ordre régnera que n'auront pas connu les époques. D'ailleurs, ces changements s'opèrent progressivement; si dans un édifice en construction une pierre se brise, on en met une autre, si un mur s'écroule, on le rebâtit, et peu à peu, l'œuvre monte, grandit, prend d'idéales proportions, jusqu'à l'achèvement en Dieu, après la mort.

— Chimère!

— Qui sait? En tout cas, c'est le Bien. Nous devons jusqu'au bout le tenter.

— Ah! ces jeunes abbés! murmura M. Lepage le front entre ses mains.

Insensiblement, le crépuscule avait glissé ses lénitives gouttes dans la conversation, et en avait émoussé les arêtes vives, éteint l'ardeur. Maintenant, les trois amis, tout à d'apaisantes rêveries, se laissaient aller au charme de l'heure.

La brise, repliée dans le creux des ailes, dans les petites grottes des chemins, abandonnait les feuilles à leur calme sommeil. De la route lointaine, venait le bruit d'une charrette trottinante. Des valets de ferme, seuls dans les sentiers, lançaient aux échos des taillis et des combes, de naïfs refrains. Des aboiements de chiens se mêlaient à quelques bêlements de moutons inquiets de la bergerie. Aux quatre coins de l'horizon, montaient de ces chansons, de ces bruits vagues, atténués jusqu'au soupir, jusqu'à l'